



Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Demande d'un certificat de non-opposition (Formulaire 12820*02)

Accéder au Formulaire – Cerfa 12820*02

À transmettre au greffe de la juridiction devant laquelle une opposition peut être formée.

- Séparation des parents
- Affaire civile



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=R19762>